

Fréquentation touristique - Février et Mars 2021

En février et mars 2021, la suppression du motif touristique comme condition d'entrée en Polynésie française fait reculer la fréquentation touristique de 97 % et 96 % par rapport à février et mars 2020. Sur ces deux mois, les touristes originaires de Métropole constituent plus des trois quarts des arrivées touristiques, suivis de l'Amérique du Nord (15 %) et de l'Europe (8 %). Le secteur terrestre est privilégié à 88 % comme mode d'hébergement et le secteur flottant atteint 12 %. Le nombre de nuitées se contracte de 85 % pour s'établir à 49 500 nuitées avec une durée moyenne de séjour de deux mois, contre deux semaines en 2020. Depuis le début de l'année, 4 741 touristes ont séjourné en Polynésie française (37 000 en 2020), consommant 162 000 nuitées (- 69 %) pour une durée moyenne de séjour de 34,2 jours (+ 20 jours).

La fréquentation touristique internationale continue de chuter

En février et mars 2021, respectivement 500 et 300 touristes ont débarqué à l'aéroport de Tahiti-Faa'a, soit 15 000 et 7 500 touristes de moins qu'en février et mars 2020.

Face à l'augmentation des cas de Covid-19 et de ses variants en France, les autorités compétentes décrètent la suppression du motif touristique et la fermeture des frontières à compter du 3 février. Ainsi, tout voyageur entrant sur le Territoire polynésien doit justifier de l'un des trois motifs impérieux (santé, famille ou travail) et s'affranchir d'un isolement de 10 jours en hébergement dédié ou à domicile.

Dès lors, la compagnie américaine cesse ses rotations (2 vols début février) laissant les deux opérateurs métropolitains et la compagnie locale desservir la destination pour un total, toutes compagnies confondues, de 19 rotations en février (89 en 2020) et de 12 rotations en mars (55 en 2020).

Les touristes voyageant à bord de ces vols en février sont originaires de Métropole et d'Europe pour 70 % et 8 % d'entre eux. En mars, ils représentent dans cet ordre 90 % et 9 % des passagers non résidents. La clientèle américaine qui déclare dans sa quasi-totalité un motif d'agrément est absente dès le 3 février et représente 20 % des effectifs accueillis en février et 1 % en mars.

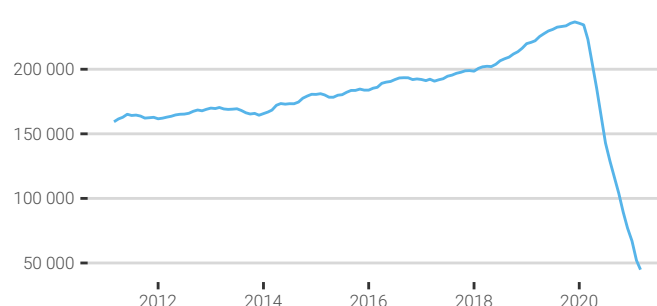
Ainsi, les motifs « Travail-affaires » et « Etudes-congrès » déclarés par un touriste sur deux en février représentent 90 % des arrivées touristiques en mars. Pour les touristes restants, le séjour s'effectue essentiellement dans le cadre d'un motif familial (15 % en février et 8 % en mars).

En février, l'hébergement terrestre marchand est principalement cité (48 %) avec la présence au début du mois de la clientèle américaine et des touristes effectuant leur isolement en hébergement dédié. Ce secteur devance l'hébergement non marchand qui reste stable à 47 % en février et en mars. Les effectifs qui séjournent en hébergement flottant sont deux fois plus nombreux en mars par rapport à février et représentent 17 % des effectifs contre 5 % en février.

La durée moyenne de séjour progresse fortement pour s'établir

à 48 jours en février et 83,3 jours en mars, contre respectivement 13,1 et 16,3 jours en 2020. Au mois de février, les touristes en hébergement flottant et non marchand ont une durée de séjour de l'ordre de deux mois. En mars, la durée de séjour pour ces deux types d'hébergement progresse respectivement de 10 et 30 jours. Sur le secteur terrestre marchand, la durée de séjour est de 37,2 jours en février et de 82,2 jours en mars.

FIG. 1. Évolution de la fréquentation touristique



Source : ISPF - Enquête de fréquentation touristique (EFT)

TABLE 1. Nombre de touristes et durée moyenne de séjour

Unité : nombre, jours, %	Février-Mars			Cumul		
	2021	2020	Var.	2021	2020	Var.
Touristes	817	22 988	-96,4%	4 741	36 936	-87,2%
Hébergement terrestre	739	18 683	-96,0%	4 170	29 714	-86,0%
Hébergement flottant	78	4 305	-98,2%	571	7 222	-92,1%
Hébergement marchand	437	20 637	-97,9%	3 468	32 967	-89,5%
Hébergement non-marchand	380	2 351	-83,8%	1 273	3 969	-67,9%
Durée moyenne de séjour	60,7	14,1	330,5%	34,2	14,1	141,8%
Durée en héberg. marchand	64	12,3	420,3%	28,3	12,2	132,2%
Durée en héberg. non marchand	69,7	30	132,3%	50,3	30,5	65,0%

Source : ISPF - Enquête de fréquentation touristique (EFT)

TABLE 2. Indicateurs mensuels

	Février-Mars 2021		Février-Mars 2020		Variation		Janv.-Mars. 2021		Janv.-Mars. 2020		Variation	
	Touristes	%	Touristes	%	en nb	en %	Touristes	%	Touristes	%	en nb	en %
Nombre de touristes	817	100,0%	22 988	100,0%	-22 171	-96,4%	4741	100,0%	36936	100,0%	-32 195	-87,2%
Hébergement flottant	78	9,5%	4 305	18,7%	-4 227	-98,2%	571	12,0%	7222	19,6%	-6 651	-92,1%
Hébergement terrestre	739	90,5%	18 683	81,3%	-17 944	-96,0%	4170	88,0%	29714	80,4%	-25 544	-86,0%
Nuitées touristiques	49 585	100,0%	324 957	100,0%	-275 372	-84,7%	162 038	100,0%	522 168	100,0%	-360 130	-69,0%
dont nuitées en hébergement marchand	23 086	46,6%	254 511	78,3%	-231 425	-90,9%	97 977	60,5%	401 141	76,8%	-303 164	-75,6%
Durée moyenne de séjour (Tous touristes)												
Moyenne générale	60,7		14,1		46,6	330,5%	34,2		14,14		20,0	141,8%
Hébergement marchand	52,8		12,3		40,5	329,3%	28,3		12,17		16,1	132,2%
Hébergement non-marchand	69,7		30		39,7	132,3%	50,3		30,49		19,8	65,0%
Durée moyenne de séjour (Français exclus)												
Moyenne générale	36,9		10,8		26,1	241,7%	18,5		10,73		7,7	72,2%
Hébergement marchand	30,6		10,3		20,3	197,1%	16,7		10,21		6,4	63,1%
Hébergement non-marchand	65,3		21,2		44,1	208,0%	42,2		20,24		21,9	108,4%
Durée moyenne de séjour (Français seuls)												
Moyenne générale	68,4		25,7		42,7	166,1%	46,9		27,44		19,5	70,9%
Hébergement marchand	66,0		21,9		44,1	201,4%	43,5		22,91		20,6	90,0%
Hébergement non-marchand	70,2		33,9		36,3	107,1%	51,4		36,86		14,6	39,5%
Mode d'hébergement												
Hébergement marchand	437	53,5%	20 637	89,8%	-20 200	-97,9%	3468	73,1%	32967	89,3%	-29 499	-89,5%
Hébergement non-marchand	380	46,5%	2 351	10,2%	-1 971	-83,8%	1 273	26,9%	3 969	10,7%	-2 696	-67,9%
Type de voyage												
Destination	791	96,8%	18629	81,0%	-17 838	-95,8%	4612	97,3%	28943	78,4%	-24 331	-84,1%
Circuit	26	3,2%	4359	19,0%	-4 333	-99,4%	129	2,7%	7 993	21,6%	-7 864	-98,4%
Classification par âge												
Masculin	474	63,5%	11 577	50,4%	-11 103	-95,9%	2476	52,2%	18587	50,3%	-16 111	-86,7%
Féminin	343	36,5%	11 411	49,6%	-11 068	-97,0%	2265	47,8%	18349	49,7%	-16 084	-87,7%
Tranches d'âge												
0 à 14 ans	34	4,2%	897	3,9%	-863	-96,2%	224	4,7%	1 528	4,1%	-1 304	-85,3%
15 à 24 ans	139	17,0%	1 299	5,7%	-1 160	-89,3%	561	11,8%	2 186	5,9%	-1 625	-74,3%
25 à 34 ans	223	27,3%	4 499	19,6%	-4 276	-95,0%	1239	26,1%	7 214	19,5%	-5 975	-82,8%
35 à 44 ans	147	18,0%	3 903	17,0%	-3 756	-96,2%	793	16,7%	6 108	16,5%	-5 315	-87,0%
45 à 54 ans	116	14,2%	3 798	16,5%	-3 682	-96,9%	751	15,8%	5 984	16,2%	-5 233	-87,4%
55 à 64 ans	90	11,0%	4 201	18,3%	-4 111	-97,9%	713	15,0%	6 630	17,9%	-5 917	-89,2%
65 à 74 ans	42	5,1%	3 103	13,5%	-3 061	-98,6%	301	6,3%	5 092	13,8%	-4 791	-94,1%
Plus de 75 ans	26	3,2%	1 288	5,6%	-1 262	-98,0%	159	3,4%	2 194	5,9%	-2 035	-92,8%
Catégories socioprofessionnelles												
Agriculteur, pêcheur, éleveur	5	0,6%	147	0,6%	-142	-96,6%	32	0,7%	281	0,8%	-249	-88,6%
Chef d'entreprise, commerçant, artisan	120	14,7%	2 772	12,1%	-2 652	-95,7%	756	15,9%	4 577	12,4%	-3 821	-83,5%
Cadre supérieur, profession libérale	187	22,9%	7 093	30,9%	-6 906	-97,4%	1291	27,2%	10 957	29,7%	-9 666	-88,2%
Cadre moyen, technicien	165	20,2%	2 714	11,8%	-2 549	-93,9%	671	14,2%	4 286	11,6%	-3 615	-84,3%
Employé administratif	30	3,7%	1 141	5,0%	-1 111	-97,4%	213	4,5%	1 759	4,8%	-1 546	-87,9%
Ouvrier	44	5,4%	875	3,8%	-831	-95,0%	205	4,3%	1 392	3,8%	-1 187	-85,3%
Retraité	52	6,4%	5 015	21,8%	-4 963	-99,0%	514	10,8%	8 318	22,5%	-7 804	-93,8%
Etudiant	123	15,1%	1 693	7,4%	-1 570	-92,7%	560	11,8%	2 959	8,0%	-2 399	-81,1%
Militaire	36	4,4%	191	0,8%	-155	-81,2%	104	2,2%	300	0,8%	-196	-65,3%
Sans profession	55	6,7%	1 347	5,9%	-1 292	-95,9%	395	8,3%	2 107	5,7%	-1 712	-81,3%
Amérique Centrale	3	0,4%	124	0,5%	-121	-97,6%	14	0,3%	166	0,4%	-152	-91,6%
Amérique du Nord	111	13,6%	11 447	49,8%	-11 336	-99,0%	1 665	35,1%	17 801	48,2%	-16 136	-90,6%
Canada	6	0,7%	1 018	4,4%	-1 012	-99,4%	32	0,7%	1 779	4,8%	-1 747	-98,2%
Etats-Unis (y compris Hawaii)	105	12,9%	10 429	45,4%	-10 324	-99,0%	1 633	34,4%	16 022	43,4%	-14 389	-89,8%
Amérique du Sud	3	0,4%	556	2,4%	-553	-99,5%	44	0,9%	922	2,5%	-878	-95,2%
Asie	6	0,7%	1 088	4,7%	-1 082	-99,4%	22	0,5%	2 261	6,1%	-2 239	-99,0%
Europe	687	84,1%	7 791	33,9%	-7 104	-91,2%	2 957	62,4%	11 922	32,3%	-8 965	-75,2%
Europe (hors France)	69	8,4%	2 629	11,4%	-2 560	-97,4%	338	7,1%	4 391	11,9%	-4 053	-92,3%
France	618	75,6%	5 162	22,5%	-4 544	-88,0%	2 619	55,2%	7 531	20,4%	-4 912	-65,2%
Pacifique	5	0,6%	1 909	8,3%	-1 904	-99,7%	21	0,4%	3 743	10,1%	-3 722	-99,4%
Autres Pays	2	0,2%	73	0,3%	-71	-97,3%	18	0,4%	121	0,3%	-103	-165,9%

Source : ISPF - Enquête de fréquentation touristique (EFT)

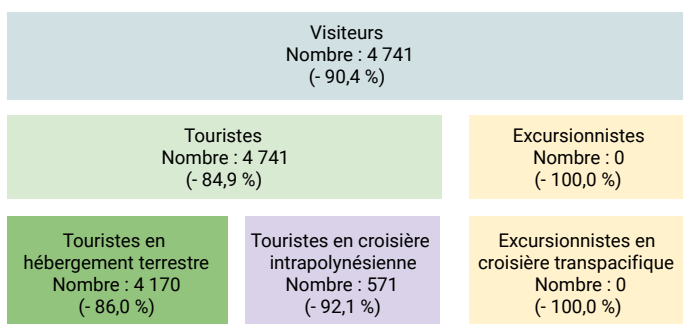
Ainsi, en février, les nuitées non marchandes (14 000) constituent 56 % des nuitées de février contre 9 450 nuitées et 1 650 nuitées pour les secteurs terrestres marchand et flottant. Dans cet ordre, les nuitées reculent respectivement de 70 %, 90 % et 95 %. En mars 2021, les nuitées non marchandes sont divisées par deux par rapport à mars 2020 et représentent une nuitée sur deux. Sur le secteur payant, les nuitées se contractent de 90 % en terrestre comme en flottant pour s'établir respectivement à 8 600 et 3 350 nuitées.

En mars 2021, la Polynésie française perd 32 000 touristes par rapport à mars 2020, soit une baisse de 87 %. Avec une durée moyenne de séjour de 34,2 jours contre 14,2 jours en 2020, ce sont 360 000 nuitées en moins qui ont été consommées au premier trimestre 2021 (522 000 nuitées en 2020).

Estimation du nombre de visiteurs en Polynésie française

En février et mars 2021, le nombre de visiteurs est égal au nombre de touristes avec l'interdiction depuis mars 2020 aux navires transpacifiques d'entrer dans les eaux polynésiennes. En février et mars 2020, 8 navires avaient fait escale sur le Territoire transportant 10 115 excursionnistes.

Fig. 2. Répartition du nombre de visiteurs par catégorie : cumul de janvier à mars 2021



Source : Port Autonome de Papeete, ISPF - Enquête de fréquentation touristique

Définitions

Croisière transpacifique : Un séjour sur un navire transitant dans les eaux polynésiennes avec un port d'entrée et de sortie différent et sans aucun hébergement terrestre. Les visiteurs utilisant cette forme d'hébergement flottant sont comptabilisés comme des excursionnistes.

Excursionnistes : Visiteurs dont le séjour ne comporte aucune nuitée dans un hébergement terrestre ni dans une croisière intrapolynésienne. Cela comprend les passagers logés à bord des navires en transit et en croisière transpacifique. Ils peuvent visiter le pays pendant un ou plusieurs jours et revenir sur leur bateau pour y dormir.

Hébergement flottant : Hébergement sur un yacht, un voilier ou un bateau de croisière.

Hébergement terrestre : Par opposition à un hébergement flottant, hébergement qui n'est pas un yacht, un voilier ou un bateau de croisière.

Hébergement marchand : Hébergement payant comme un hôtel, une pension de famille, une résidence de tourisme ou une location de vacances.

Hébergement non-marchand : Hébergement non payant en général chez des particuliers (la famille ou les amis) ou dans une structure collective gratuite.

Nuitée touristique : L'unité de compte de la durée du séjour d'un touriste, constituée d'une nuit par personne passée en hébergement hors de son domicile déclaré. Elle sert à mesurer la durée de séjour moyenne.

Touristes : Visiteurs qui passent au moins une nuit en Polynésie française dans un hébergement terrestre ou dans le cadre d'une croisière intrapolynésienne.

Visiteurs : Personnes non-résidentes qui font un voyage en Polynésie française pour une durée comprise entre une nuit et un an. Les passagers en transit et les membres d'équipage sont exclus des visiteurs. Les visiteurs sont qualifiés de touristes ou d'excursionnistes.

Source et méthode

Enquête de fréquentation touristique (EFT) : L'ISPF est chargé de mener cette enquête depuis 2007. Cette opération est réalisée toute l'année avec le concours des compagnies aériennes. Pour tous les vols commerciaux atterrissant en Polynésie française, les voyageurs complètent une fiche touristique, qu'ils soient visiteurs ou résidents. Les informations collectées portent sur les caractéristiques des voyageurs et de leur séjour. L'EFT s'intéresse aux touristes internationaux et non internes à la Polynésie française.

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1258
Auteur de la publication	Teva BELLI
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépot légal	Juin 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

